



Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin

Communiqué de presse

Crise du lait chinois contaminé à la mélamine : La réaction des pouvoirs publics attendue

Depuis quelques semaines, la République Populaire de Chine est secouée par une crise caractérisée par la contamination du lait à la mélamine, substance chimique utilisée dans l'industrie du plastique et la fabrication de colles ou de résine.

En Chine, le nombre d'enfants victimes ne cesse de s'alourdir pendant que 53.000 enfants au total ont dû être soignés dont près de 13.000 restent hospitalisés à ce jour.

Cette crise a déjà amené certains pays asiatiques (la Malaisie, le Singapour, Taiwan, et le Japon) et africains (le Gabon, la Tanzanie, le Burundi et la Côte d'Ivoire) à suspendre les importations de lait chinois, voire de tous les produits laitiers ou pouvant contenir du lait.

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), qui œuvre pour la santé et la sécurité des consommateurs, voudrait saisir cette occasion pour interpeller les autorités en charge du commerce et de la santé dans notre pays afin que des mesures diligentes soient prises en vue de préserver la santé des consommateurs du Bénin actuellement en proie à la cherté de la vie.

A cet effet, nous demandons au gouvernement :

1. de prendre, à titre conservatoire, un arrêté d'interdiction de l'importation du lait et de tous produits laitiers en provenance de la Chine ;
2. d'instruire ses services compétents afin de faire procéder à des analyses du lait et de tous produits laitiers en provenance de la Chine par des laboratoires appropriés ;
3. de mener une large campagne médiatique pour sensibiliser les consommateurs sur la présente crise laitière qui a jeté la psychose parmi les populations ;

4. de procéder au retrait systématique du marché de toutes les marques commerciales de lait chinois reconnues contaminées à la mélamine au terme des analyses de laboratoires.

La LDCB voudrait également saisir cette occasion pour demander aux consommateurs de suspendre la consommation du lait et des produits laitiers en provenance de la Chine jusqu'à nouvel ordre. Le principe de précaution le recommande.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 2008

Le Président & P.O,
Son Assistant aux programmes



Etienne D. BADOU